





## Préface

Assumer ses responsabilités. Penser à long terme.  
Agir de manière fiable.

Ces principes guident chaque jour notre travail au sein de la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes. C'est précisément dans un contexte marqué par les fluctuations économiques et les tensions géopolitiques qu'il faut faire preuve de stabilité et prendre des décisions claires.

L'année 2025 a une nouvelle fois été une année très fructueuse sur le plan des placements. Avec un rendement de 7,97 % et un taux de couverture de 123,14 %, notre caisse de pension affiche une excellente stabilité financière. Ce résultat permet de verser une rémunération de 4 % sur les avoirs de vieillesse, ce qui renforce directement la prévoyance de nos assurés actifs.

Mais les chiffres seuls ne suffisent pas à nous définir. En tant que caisse de pension, nous assumons une responsabilité envers les générations futures. Nous investissons avec prudence et dans une optique de durabilité, en mettant clairement l'accent sur la sécurité et l'équité entre les actifs et les retraités. La transparence, la maîtrise des coûts et une organisation allégée font tout autant partie de nos valeurs que la collaboration partenariale avec les entreprises affiliées.

Notre objectif n'est pas la performance maximale à court terme, mais la stabilité à long terme. Afin que vous puissiez vous concentrer sur votre avenir professionnel, nous nous chargeons de vous offrir une prévoyance professionnelle fiable.

Merci beaucoup pour votre confiance.

## Taux de couverture à la fin de l'année



## Chiffres clés

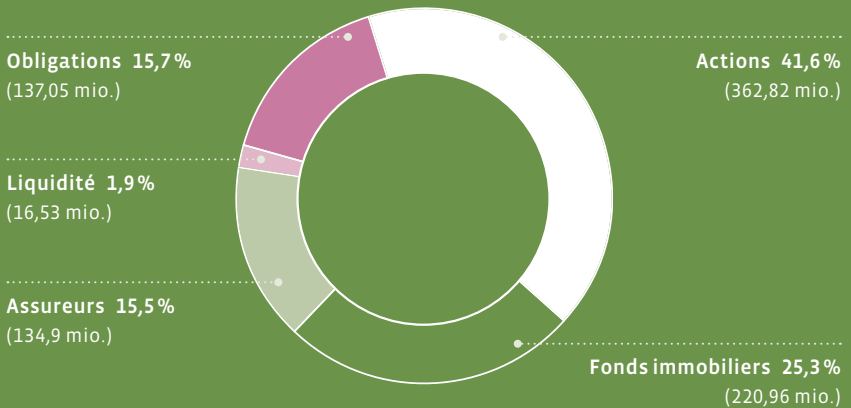
	2025	2024	2023
Sociétés affiliées	926	937	936
Nombre d'assurés cotisations	6878	6891	6890
Nombre de bénéficiaires de rentes	1248	1183	1154
Rémunération des fonds de prévoyance	4,0%	4,0%	2,5%
Taux de conversion*	6,8% / 5,2%	6,8% / 5,2%	6,8% / 5,2%
Intérêt technique	1,5%	1,5%	1,5%
Frais de gestion de fortune par assuré	275.55	282.80	245.65
Charges d'administration par assuré	170.05	134.35	132.20

\* Le taux de conversion pour un avoir de vieillesse jusqu'à CHF 500 000 s'élève à 6,8%. Le taux de conversion pour la part de l'avoir de vieillesse supérieure à CHF 500 000 s'élève à 5,2%.

## Rendement à la fin de l'année



## Placements à fin 2025



## Bilan

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2025 (CHF)</b>	<b>31.12.2024 (CHF)</b>
Liquidités	28	2 904 582
Créances et prêts à court terme	12 691 646	5 422 974
Titres	720 829 404	643 642 568
Autres placements	0	0
Compte de régularisation de l'actif	3 838 390	3 506 993
Actifs issus des contrats d'assurance	134 979 101	134 979 101
<b>Total des actifs</b>	<b>872 338 569</b>	<b>790 456 218</b>

<b>Passifs</b>	<b>31.12.2025 (CHF)</b>	<b>31.12.2024 (CHF)</b>
Prestations de libre passage et rentes	11 133 670	8 150 186
Banques / Assurances	0	0
Autres obligations	101 475	70 790
Compte de régularisation du passif	41 008	76 876
Réserves de cotisations d'employeur	14 061 302	13 814 113
Capitaux de prévoyance pas réassurés actifs	354 225 372	334 244 205
Capitaux de prévoyance pas réassurés bénéficiaires de rentes	139 927 034	118 669 705
Passifs issus des contrats d'assurance	134 979 101	134 979 101
Provisions techniques	58 689 525	62 273 298
Réserves de fluctuation de valeur	104 548 797	93 623 948
Fonds libres	54 631 285	24 553 996
<b>Total des passifs</b>	<b>872 338 569</b>	<b>790 456 218</b>

## Compte d'exploitation

	2025 (CHF)	2024 (CHF)
Cotisations et apports ordinaires et autres	43 571 432	38 339 000
Prestations d'entrée	30 679 202	31 062 803
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>74 250 634</b>	<b>69 401 803</b>
Prestations réglementaires	-28 002 291	-26 405 537
Prestations de sortie	-34 497 658	-37 438 874
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-62 499 949</b>	<b>-63 844 411</b>
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance pas réassurés, provisions techniques et réserves de cotisations	-37 763 644	-41 575 736
Produit de prestations d'assurance	8 847 959	8 751 824
Charges d'assurance	-576 016	-574 505
<b>Résultat net de la partie assurance</b>	<b>-17 741 016</b>	<b>-27 841 025</b>
Résultat net des placements	60 361 414	74 991 504
Autres produits / charges	-246 388	-385 085
Charges administratives	-1 371 873	-1 063 844
<b>Résultat avant réserves de fluctuation</b>	<b>41 002 137</b>	<b>45 701 550</b>
Dissolution / Constitution de réserves de fluctuation	-10 924 849	-21 147 554
<b>Résultat</b>	<b>30 077 288</b>	<b>24 553 996</b>

## Commentaire sur l'année écoulée

### Décisions de la commission d'assurance

La commission d'assurance a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux de 4% en 2025. Nos assurés actifs bénéficieront ainsi une nouvelle fois d'une rémunération supérieure à la moyenne. Pour les départs en cours d'année en 2026, un taux de mutation de 1,25% a été fixé.

Les conditions de cotisation avantageuses restent inchangées. Nos membres continuent de bénéficier d'un très bon rapport qualité-prix.

### Exercice 2025

L'année 2025 a été marquée par des orientations stratégiques décisives et une évolution financière toujours stable. Les réserves de fluctuation de valeur ont été entièrement constituées, et les provisions techniques ont été réexaminées et renforcées. La caisse de pension dispose ainsi d'une pleine capacité de risque et d'une situation financière solide.

La pyramide des âges reste équilibrée, l'âge moyen s'établissant à environ 41 ans. L'évolution des risques se maintient à un niveau très favorable. Une assurance «stop-loss» (couverture globale des sinistres) a été souscrite pour se prémunir contre les sinistres exceptionnels.

### Placements

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le contrat d'assurance épargne a été résilié, les rendements obtenus étant inférieurs à la moyenne du marché. Une nouvelle stratégie d'investissement a été définie à l'issue d'une étude ALM approfondie et avec la collaboration d'experts externes.

À l'avenir, la gestion du patrimoine sera entièrement assurée sous notre propre responsabilité, selon des principes reconnus. La diversification éprouvée des classes d'actifs sera maintenue et développée de manière ciblée. L'objectif est d'assurer une rentabilité durable afin de garantir le financement à long terme des prestations de prévoyance.

## Évolution numérique

La numérisation a été systématiquement développée en 2025. Le portail connect@Assurés, lancé à l'automne, est progressivement enrichi et propose désormais, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des outils complets de simulation et de consultation pour la prévoyance professionnelle. Les assurés bénéficient ainsi d'une plus grande transparence sur leur situation en matière de prévoyance et peuvent soumettre efficacement leurs demandes par voie numérique.

La prochaine étape a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2026, avec la mise en place d'un nouveau système de gestion. L'interface utilisateur, déjà connue dans le cadre du premier pilier, garantit une utilisation intuitive et accélère considérablement les échanges avec nos entreprises membres. Les processus sont allégés, les procédures gagnent en efficacité et la communication est simplifiée.

## Perspectives

À l'avenir également, la prévoyance professionnelle devra continuer à concilier stabilité financière et responsabilité à long terme. Pour la caisse de pension des horticulteurs & fleuristes, la sécurité, la continuité et le développement durable sont au cœur de ses préoccupations.

En tant qu'institution de prévoyance étroitement liée au secteur vert, nous connaissons les structures et les besoins des entreprises qui nous sont affiliées. Cette proximité favorise des relations directes, une collaboration fiable et des solutions adaptées à la pratique.

Grâce à une assise financière solide, à des prestations attractives et à une organisation efficace, nous sommes bien positionnés. Le développement de notre stratégie d'investissement ainsi que la modernisation constante de nos systèmes de gestion renforcent encore davantage notre viabilité à long terme.

Dans un environnement professionnel en constante évolution, il est judicieux de réexaminer régulièrement votre solution de prévoyance. En tant que partenaire fiable et compétente, nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche afin de vous garantir la meilleure solution de prévoyance possible.

La caisse de pension des horticulteurs & fleuristes continue ainsi à poser les bases d'une prévoyance professionnelle stable et tournée vers l'avenir.

**Nous nous réjouissons de votre prise de contact!**  
**info@vorsorge-gf.ch — 044 253 93 80**

**Membres de la commission d'assurance au 31.12.2025**

Ferrari Aldo	Président	Représentant des salariés
Kündig Ruedi	Vice-président	Représentant des employeurs
Bernet Brigitta	Membre	Représentante des salariés
Kafader Stefan	Membre	Représentant des salariés
Meyer Thomas	Membre	Représentant des salariés
Stamm Sonja	Membre	Représentante des employeurs
Stirnemann Raphael	Membre	Représentant des employeurs
van Egmond Serge	Membre	Représentant des employeurs

**Gestion de la caisse de pension** par la Caisse de compensation Forte

Dr. Urs Fischer, expert en caisse de pension avec dipl. féd.

Cornelia Stucki, responsable de la Caisse de pensions

**proparis Fondation de prévoyance des arts et métiers suisse**

La Caisse de pensions des horticulteurs & fleuristes est une institution de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance des arts et métiers Suisse, dont le siège est à Berne.

Jean-Claude Bregnard, conseiller proparis

**Expert CP**

KELLER EXPERTEN AG, Frauenfeld, partenaire contractuel

André Tapernoux, expert en assurance de pension avec dipl. féd, Frauenfeld

**Organe de contrôle**

BDO, Schiffbaustrasse 2, 8031 Zürich

**Autorité de surveillance**

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPPF)

